



## Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

<p><b>1. Résolution</b> Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel</p>
<p><b>2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 <a href="http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf">http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf</a>)</b></p> <p>Catégorie : 6. Services institutionnels et fonctions d'appui Secteur(s) de programme : Gestion et administration</p> <p>Réalisation 6.4 Produit 6.4.2</p> <p><b>En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?</b></p> <p>Les amendements visés dans le document EB136/47 contribuent au secteur de programme susmentionné en simplifiant et en clarifiant plusieurs articles du Règlement du personnel, en offrant à l'Organisation une plus grande souplesse pour l'imposition de mesures disciplinaires, et en mettant en place les bases statutaires de la politique de mobilité de l'Organisation.</p> <p><b>Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)</b></p> <p>Oui</p>
<p><b>3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme</b></p> <p>a) Coût total</p> <p><b>Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US \$10 000 près)</b></p> <p>i) La mise en œuvre de cette résolution n'est pas limitée dans le temps.</p> <p>ii) Le coût total de la mise en œuvre de la politique de mobilité de l'Organisation s'élèverait environ à US \$9,2-10,2 millions pour l'exercice 2016-2017, date à laquelle elle commencera à s'appliquer. Sur ce montant, US \$8-9 millions correspondraient à des dépenses liées à l'augmentation des mouvements de personnel. Environ US \$1,2 million correspondraient aux dépenses en personnel liées au recrutement de personnel pour aider à gérer la mise en œuvre de la politique.</p>

**b) Coût pour l'exercice 2014-2015**

**Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US \$10 000 près)**

Total : US \$0 (personnel : US \$0 ; activités : US \$0)

**Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant**

Sans objet

**Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)**

Sans objet

**Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus**

**c) Incidences au plan du personnel**

**La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)**

Oui, pour l'exercice 2014-2015. En revanche, deux membres du personnel supplémentaires de classe P.3 et un de classe G.5 seront nécessaires au Département Gestion des ressources humaines du Siège pendant la phase initiale de mise en œuvre au cours de l'exercice 2016-2017. Des effectifs supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires au Département Gestion des ressources humaines, au Centre mondial de services et dans les départements des ressources humaines des bureaux régionaux à partir de 2018. Une estimation plus précise des coûts sera établie en 2015 lorsque le plan de mise en œuvre sera mis au point sous forme définitive.

**Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant**

---

**4. Financement**

**Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)**

Sans objet

**Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptés)**

Sans objet

| = = =